

extrait des
**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
 COMMUNE DE SAN MARTINO DI LOTA**

Délibération
 N° 2019-069

OBJET : NUMÉRISATION ARCHIVES COMMUNALES = DEMANDE DE SUBVENTION

Date de la convocation : 23/10/2019

SEANCE DU 28 OCTOBRE 2019

L'an DEUX MILLE DIX NEUF et le vingt-huit octobre à dix-huit heures

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de PADOVANI Jean-Jacques.

Présents : M. PADOVANI Jean-Jacques, M. BERTRAND Michel, Mme FORNESI Marie-Dominique, M. SCANIGLIA Didier, Mme MANDRICHI Marie-Paule, Mme LORENZI Thérèse, M. LEONARDI Bernard, Mme FILIPPI Augusta, Mme GHELARDINI Vanina, M. POLIFRONI Bruno, Mme RAGAS Viviane, Mme SIGURANI Marielle, Mme VALENTINI Marie-Hélène, Mme VALERY-GRAZIANI Nathalie, M. CORMAT René-Pierre.

Absents : Mme CASANOVA Nicole, M. NATALI Lucien, M. ROSSI Alain, M. MICALEFF Joël, M. COVILLI Pierre-Antoine, Mme BAFFICO Véronique, M. SALAZAR Frédéric.

Nbre de conseillers afférents à L'assemblée délibérante : 23	En exercice : 22	Présents : 15	Absents : 7	Représentés : 0
--	------------------	---------------	-------------	-----------------

Mme SIGURANI Marielle a été nommée secrétaire.

Le Maire fait part au Conseil Municipal de l'intérêt à numériser les archives communales afin de les préserver car les photocopies et la manipulation des documents anciens sont préjudiciables à la pérennité des données.

Il s'agirait essentiellement des données d'urbanisme (Permis de construire).

Les données numérisées seront indexées. Une recherche informatique permettra de les retrouver rapidement.

Le coût de cette numérisation est estimé à 30 000 €.

Pour assurer le financement de cette opération, il est proposé à l'Assemblée Communale de solliciter une aide de 40% auprès de l'Etat, au titre de la Dotation Générale de Décentralisation « Urbanisme », et une aide de 40% auprès de la Collectivité de Corse afin de financer le coût de cette opération à hauteur de 80% du montant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Pour : 15	Contre : 0	Abstentions : 0
------------------	-------------------	------------------------

- Approuve le projet de Numérisation archives communales,
- Autorise le Maire à solliciter les aides de l'Etat au titre de la Dotation Générale de Décentralisation « Urbanisme » et de la Collectivité de Corse afin de financer le coût de cette opération

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B21003002019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/11/2019
 Affichage : 03/10/2019

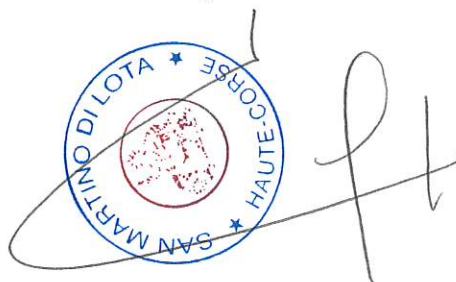
- Fixe ainsi le plan de financement :

Objet : Numérisation Archives Communales	Montant HT	Taux
part CDC	12 000,00 €	40%
part ETAT - Dotation Générale de Décentralisation "Urbanisme"	12 000,00 €	40%
part Commune - Autofinancement	6 000,00 €	20%
Total	30 000,00 €	100%

- Autorise le Maire à effectuer et à signer les demandes de subventions correspondantes
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget général de la Commune.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212003057-20191028-0612019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/11/2019

Affichage : 03/10/2019